



Résultats du concours 2026-2027 du programme Samuel-De-Champlain

Montréal, le 31 mars 2026 — Le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) est heureux d'annoncer la liste des projets sélectionnés dans le cadre du concours 2026-2027 du programme Samuel-De-Champlain.

Cette année, le comité de sélection du CFQCU a retenu dix projets soumis par des équipes franco-québécoises. Chacun des projets sélectionnés pourra bénéficier d'un soutien financier d'une durée de deux ans, d'un montant maximum de 30 000 \$ pour la partie québécoise et de 20 000 € pour la partie française.

« Plus de 52 chercheuses et chercheurs québécois et français sont impliqués dans les équipes lauréates, ce qui témoigne certes de l'engouement pour ce programme, mais surtout de l'ampleur de la volonté de collaboration France-Québec et de la mobilisation ainsi rendue possible. », soulignent conjointement Davis Alis, président de l'Université de Rennes, et François Deschênes, recteur de l'Université du Québec à Rimouski, tous deux coprésidents du CFQCU.

Voici la [liste des 10 projets retenus](#) dans le cadre de l'[appel de projets 2026-2027](#).

Félicitations à toutes les équipes lauréates !

À propos du programme Samuel-De-Champlain

Le programme Samuel-De-Champlain a pour objectif de contribuer à l'excellence de la coopération universitaire et scientifique franco-québécoise, à son développement et à sa diffusion. Il soutient la mobilité entre la France et le Québec afin de :

- Faire émerger des partenariats interuniversitaires stratégiques entre la France et le Québec autour de pôles d'excellence en formation ou en recherche ;
- Soutenir l'amorçage de collaborations d'équipes à haut potentiel, tant en France qu'au Québec ;
- Soutenir des projets novateurs qui ont un effet structurant et qui présentent des perspectives intéressantes à long terme ;
- Favoriser l'insertion des universités québécoises et françaises dans les réseaux internationaux de recherche et de formation.

Le volet Recherche du programme soutient la mobilité des chercheuses et chercheurs universitaires, des postdoctorantes et postdoctorants, de même que la mobilité étudiante aux cycles supérieurs (master/maîtrise et doctorat). Le volet Formation vise l'amélioration de la formation universitaire, y compris de la formation continue, par le biais d'innovations pédagogiques, de programmes communs de formation ainsi que du développement de la pédagogie et de la formation à distance.



Il est financé, au Québec, par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et en France, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

À propos du Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU)

Le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) a pour mission de promouvoir et de soutenir la coopération universitaire entre le Québec et la France, notamment en mettant en place des programmes qui visent à établir des partenariats stratégiques en matière d'enseignement et de recherche. Les activités du CFQCU sont coordonnées par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).